

Berne, le 8 mars 2023

## Rapport annuel 2022 de l'ASPE

En 2022, la politique mondiale s'est à nouveau jouée en Europe. Les événements se déroulant sur notre continent déterminent de façon essentielle le cours des choses dans le reste du monde. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a détruit des certitudes géopolitiques, asséné un nouveau choc à l'économie mondiale juste après la pandémie de coronavirus, et retardé la résolution de la catastrophe climatique toujours plus évidente. A l'est de l'Ukraine, comme durant la Première Guerre mondiale, on observe une guerre de position d'infanterie avec des dizaines de milliers de morts. Des crimes de guerre similaires à ceux observés uniquement pendant la Deuxième Guerre mondiale et les conflits armés dans les pays du Sud sont commis. On peut comparer l'exode d'Ukraine aux exodes massifs dans et depuis le Sud. L'arrêt des livraisons de céréales depuis la zone de guerre a rendu la situation alimentaire mondiale plus précaire, en particulier en Afrique. L'approvisionnement énergétique est menacé surtout en Europe, le pétrole, le gaz et l'électricité sont rares et chers. Une inflation jamais vue depuis deux générations pèse sur le bien-être des nations industrialisées.

Avec l'Ukraine, c'est l'Europe dans son ensemble qui est attaquée. Elle doit résister en tant que partie indépendante du globe, et réorganiser sa défense, notamment sur le plan militaire. Cela concerne aussi la Suisse qui fait partie de cette Europe remise en question, indépendamment de toute appartenance aux institutions politiques du continent. Face à la guerre, la Suisse a adopté une politique maladroite. L'invasion russe a pris le gouvernement au dépourvu. Dans la mesure où le Conseil de sécurité de l'ONU est paralysé sur cette question, la Suisse, prise en étau entre une solidarité européenne pressante et la neutralité traditionnelle du pays, a dû et doit toujours décider en toute indépendance de l'exécution des sanctions américaines et européennes et de sa participation aux efforts de défense communs. L'absence de solution concernant les relations avec l'Union européenne aggrave cette difficulté.

Le deuxième changement d'importance en matière de politique extérieure au cours de l'année écoulée a été l'entrée au Conseil de sécurité de l'ONU (2023/2024). Cette démarche exige à nouveau que la Suisse fasse montre d'énormément d'aptitudes en matière de politique extérieure.

En 2023 également, la SGA-ASPE consacrera un maximum d'attention à ces évolutions.

### **Journée de la politique étrangère 2022**

La Journée de la politique étrangère organisée avec l'Association Suisse-ONU le samedi 18 juin était consacrée au thème «Repenser la sécurité – en termes de politiques de paix, climatique et de développement». Le matin, l'intervention principale a été assurée par l'ambassadrice Pascale Baeriswyl pour la partie Suisse – ONU. Elle a évoqué les attentes et les enjeux pour la Suisse en tant que nouveau membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Pendant la partie du programme portant sur l'Europe, le député européen vert Reinhard Bütikofer a exposé les clivages politiques et économiques à l'échelle mondiale, avec la guerre en Ukraine et le décollage de la Chine en tant que rivale et concurrente.

Divers podiums et groupes de travail ont permis à des acteurs et actrices de la politique étrangère d'approfondir des questions de politique externe relatives aux liens de la Suisse avec l'ONU et l'UE dans les domaines de la science, de la société civile et de la politique.

### **AULA politique étrangère // autres manifestations**

En 2022, cinq AULA politique étrangère et une autre manifestation à Berne, Zurich et Lausanne ont eu lieu sur des thèmes de politique mondiale et européenne et sur les enjeux actuels de la Suisse en matière de politique extérieure. Le thème de la guerre en Ukraine a été traité à deux reprises: par l'ambassadeur Thomas Greminger, directeur du Centre de politique de sécurité, Genève, dans le cadre de «L'Europe est en guerre, que peut-on faire?» (6 avril) et par Wolfgang Richter, expert militaire et en sécurité sous l'intitulé «La guerre en Ukraine sans espoir de paix prochaine» (1<sup>er</sup> décembre). Gerald Knaus, expert en migration est intervenu le 2 mars sur «(Comment) les frontières humaines sont-elles possibles? – Politique et droit d'asile en Europe» et en a débattu avec Alexandra Karle (Amnesty International) et Beat Stauffer, expert de l'Afrique du Nord. Le 8 avril, à Zurich, Nicolas Schmit, commissaire européen, s'est interrogé sur «l'UE est-elle un projet social ou asocial?» et en a débattu avec Monika Rühl (economiesuisse) et Eric Nussbaumer, conseiller national PS et membre du comité de l'ASPE.

Le 5 octobre, nous avons approfondi la discussion sur la neutralité provoquée par la guerre en Ukraine dans le cadre d'une AULA sur la question «La neutralité de la Suisse est-elle encore d'actualité?» avec l'historien André Hohenstein, Christina Graf (foraus) et l'ancien ambassadeur Daniel Woker. A Lausanne, «Comment parler d'Europe?» a constitué le thème d'un colloque d'une journée le 4 novembre avec des intervenants de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse.

Les manifestations ont été menées avec diverses organisations partenaires (Avenir Suisse, l'Association suisse Helsinki, l'Institut européen de l'Université de Zurich, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe).

### **Académie Politique extérieure**

Pendant l'année sous revue, la SGA-ASPE a, pour la deuxième fois, prévu deux séminaires d'une journée, l'un pour la Suisse alémanique et l'autre pour la Suisse romande. Celui pour la Suisse alémanique a eu lieu le vendredi 18 novembre 2022 à l'hôtel Kreuz, à Berne.

L'ASPE a consacré sa deuxième «académie» à l'évolution du discours sur la neutralité suite à la guerre en Ukraine. Les avis évoquant une conception traditionnelle stricte de celle-ci étaient rares. De même, la réserve l'a emporté en matière d'alternatives radicales. L'attaque de l'Ukraine par la Russie et les réactions fermes et relativement unanimes de l'Occident ont imposé à la Suisse de participer aux mesures visant ceux qui violent la paix. Le droit de la neutralité ou la conception de la neutralité fixent toutefois des limites à la solidarité, et le Conseil fédéral a expressément rejeté une révision des bases conceptuelles. En conséquence, la difficulté à concilier l'évolution internationale (également dans d'autres régions du monde) et la pratique nationale issue de la tradition demeure. C'est ce qui ressort également du congrès de formation continue de l'ASPE organisé à Berne par cette dernière, dans le cadre duquel une série d'interventions et de débats ont apporté plus une conscience différenciée du problème que des vérités inamovibles sur la neutralité.

Une manifestation semblable avec des thèmes et des intervenant·e·s similaires était prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2022 à Montreux. En dépit d'une bonne préparation et d'intervenant·e·s convaincants, il a fallu reporter cette manifestation au printemps 2023 en raison d'un manque de participant·e·s.

## **Communication**

La SGA-ASPE communique au moyen de son site Web (env. 2000 visiteuses et visiteurs), sur Twitter (108 followers), LinkedIn (50 followers). Une newsletter électronique est envoyée chaque mois (1300 abonné·e·s).

L'objectif est d'aviver le débat actuel sur la politique extérieure par des contributions authentiques (format chronique). Nous avons également commenté nos propres manifestations et publié des «Conseils de lecture». En raison de la guerre en Ukraine, le thème de la neutralité a été désigné comme prioritaire à l'été 2022. Une série de textes intéressants sur ce sujet ont été rédigés et publiés. La tentative d'inciter des politicien·ne·s actifs et d'anciens membres du Conseil fédéral à prendre position s'est soldée par un échec complet car notre organisation n'est pas perçue comme une voix pertinente mais plutôt comme une association de portée limitée parmi d'autres.

La publication de chroniques et de conseils de lecture sur le site Web dépend de quelques membres très actifs, consciencieux et engagés. Mais cette base est trop restreinte et nous nous efforçons de l'élargir. Nous souhaitons surtout recruter davantage d'auteurs francophones et italophones. Les deuxième et troisième priorités consistent à améliorer l'équilibre entre les genres et les générations.

Le site Web a subi quelques modifications formelles légères. La présence sur Facebook a été réduite à un minimum après la suppression de la revue de presse.

Une nouvelle rubrique «La Suisse au Conseil de sécurité» a été préparée et mise en ligne comme prévu pour le début du mandat suisse, au premier janvier 2023.

Avec la publication d'une version en anglais du livre «La politique extérieure suisse au défi du XXIe siècle», l'élaboration d'une réédition du légendaire «Manuel de la politique étrangère suisse» a été achevée pendant l'année sous revue. Cet ouvrage conçu sur mandat de la SGA-ASPE comme un guide stratégique est disponible en allemand, en français et en anglais.

Un projet en cours concerne la continuation du livre en ligne sur le site Web de la SGA-ASPE. Il s'agira à l'avenir de l'actualiser, de le mettre à jour et de le compléter à l'aide d'articles de spécialistes. Un groupe de travail propose de transférer cette mission à une rédaction ou à

un comité chargé de la présentation sous forme de chronique sur le Web et de l'acquisition d'articles pertinents. Des subsides seront nécessaires à cet effet.

## **Finances**

Si l'on considère les comptes annuels 2022, on peut parler de conditions financières saines pour l'ASPE. Ceci toutefois uniquement parce qu'une grande partie des prestations est basée sur le travail personnel souvent non rémunéré des membres du Comité et de personnes proches. Bien entendu, il ne faut pas perdre de vue qu'environ la moitié des recettes sont constituées de participations à des projets du DFAE et sont extrêmement bienvenues. Cependant, l'objectif doit être de réduire la dépendance par rapport aux prestations propres par des recettes accrues générées par les entreprises membres et les sponsors. Ceci permettrait de renforcer la direction et d'obtenir une continuité accrue de celle-ci.

Le bilan 2022 affiche une hausse des fonds propres de CHF 58 693,96 à CHF 66 627,00, ce qui assure une certaine sécurité en cas de baisse des recettes de cotisations. Par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021, le compte de résultat est biaisé dans la mesure où des recettes et des dépenses pour le manuel Politique extérieure ont été intégrées aux comptes annuels. S'agissant des revenus, il faut mentionner qu'en raison de la mise en place des factures QR au troisième trimestre 2022, les rappels pour les cotisations de membre impayées n'ont été envoyés que tard dans l'année. En conséquence, quelque CHF 15 000 ne seront touchés qu'en 2023 et n'apparaissent pas dans les comptes annuels 2022. Dans la mesure où les dépenses ont été inférieures au budget pour tous les domaines partiels, un excédent de recettes d'environ CHF 8000 a malgré tout pu être enregistré.